

tention requise à la question des indemnités d'aval. Mais nous ne pouvons revenir sur ce qui est déjà fait. Nous n'y sommes pas autorisés.

D. Dans vos discussions sur les projets de Libby et de la Kootenay, les États-Unis ont-ils donné à entendre qu'ils désireraient irriguer avec ces eaux deux cent mille acres de terre dans le nord de l'Idaho? S'agit-il bien d'une question qui relève de votre Commission? — R. Non, il n'a pas été question de cela. On nous a dit, toutefois, que les basses terres de l'Idaho seraient mises en valeur par des travaux d'irrigation. C'est sans doute à cela que vous faites allusion?

D. Pensez-vous qu'il serait possible, dans ce cas, de conclure un accord afin que les eaux d'irrigation puissent être amenées en territoire canadien, où il y a des terres arides? — R. Absolument, monsieur Byrne. Le volume d'eau qui serait arrêté à la rivière Bull, et même si nous coupions la Kootenay à la rivière Elk, ne représenterait qu'une fraction du débit total de cette rivière. Personne ne songe à assécher la Kootenay... si c'est cela que vous craignez.

D. C'est ce que craignent bien des gens. — R. Une fois tous ces travaux exécutés, la rivière n'aura guère changé d'aspect, si ce n'est qu'elle aura des crues moins fortes.

D. Est-ce que la dérivation de la rivière Bull aiderait à supprimer le danger des inondations à Bonners-Ferry et à Creston, ou si le danger resterait le même? — R. Grâce au barrage de la Bull, la dérivation d'eau qui serait réalisée protégerait dans une mesure très importante les régions d'aval contre l'inondation.

D. Une question encore — R. Dans la vallée de la Kootenay, ce n'est pas d'irrigation qu'il s'agit. Le danger qui existe là provient de ce que les digues n'ont pas été construites comme elles l'ont été à Creston, du côté canadien. Chaque fois que les crues sont fortes, les digues de l'Idaho sont menacées, ce qui n'est pas le cas au même point chez nous.

D. Je veux seulement savoir ce qu'il en est. Les gens craignent qu'il ne reste pas assez d'eau pour l'irrigation des régions voisines de la frontière, et en même temps que le danger d'inondation ne diminue pas à Creston. Vous avez entendu cette opinion? Dans quelle mesure le barrage de la Bull et le barrage Luxor inonderaient-ils la vallée du Columbia? Est-ce qu'ils supprimeraient, ni plus ni moins, cette vallée? — R. Je n'ai pas ici les détails relatifs au relèvement de niveau du lac Windermere et des autres lacs.

D. Le Columbia? — R. Il y a un lac Columbia, un lac Windermere et quelques autres. Mais je puis dire ceci: compte tenu des frais et des résultats, les inconvénients à prévoir sont bien faibles par comparaison avec les grands avantages qu'en retirera le Canada. Je pourrai faire mettre les chiffres en tableau, plus tard, si vous le désirez. Je ne les ai pas sous la main aujourd'hui.

D. La question importante est de savoir quelle étendue sera inondée. Je vous remercie. — R. Nous avons toutes les données au bureau, mais je ne les ai pas ici.

Le PRÉSIDENT: M. Pearkes, maintenant.

*M. Pearkes:*

D. En premier lieu, monsieur le président, je voudrais aborder la très importante question des rapports de coopération entre les autorités fédérales et les autorités provinciales. Je voudrais savoir d'abord quelle méthode a été suivie jusqu'ici pour les échanges de renseignements entre la Commission conjointe internationale, autorité fédérale, et la Commission consultative de la mise en valeur du bassin du Columbia, autorité provinciale, en ce qui concerne les ressources hydrauliques du bassin du Columbia? Tous les renseignements sont-ils échangés? Les membres de chaque organisme peuvent-